

■ **C. Tomaz Diniz et E. Clerc**, à Genève, CH-660-0203003-4 (FOSC du 31.01.2003, p. 6). La société en nom collectif 'C. Tomaz Diniz et E. Clerc' est dissoute et radiée suite à la sortie de l'associée Tomaz Diniz Cristina; Clerc Emmanuel, jusqu'ici associé, en continue les affaires sous la raison individuelle 'E. Clerc', conformément à l'article 579 CO. Nouvelle raison de commerce: **E. Clerc**. Emmanuel Clerc, titulaire, continue à signer individuellement.

Journal no 15149 du 17.12.2004
(02605316 / CH-660.0.203.003-4)